



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Adoption du projet de règlement 528

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 1 octobre 2025 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a adopté le projet de règlement 528 modifiant le règlement de zonage 357, lequel règlement sera adopté à une séance subséquente ;

Ledit projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 8e jour d'octobre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur le site internet de la municipalité, Godmanchester, le 8^e jour d'octobre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8e jour d'octobre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale adjointe